

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU SECOND DEGRE (C2D)**  
**Séance du 14 août 2017 - 18h00.**

**Membres Présents :**

Joachim DE SOUSA, Chef d'établissement, Président.  
Jean-Christophe ORAIN, Proviseur Adjoint.  
Ana CARO, Proviseure Adjointe.  
Manuel BAUTISTA, Directeur Administratif et Financier.  
Thierry FABIANO, Conseiller Principal d'Education.  
Didier FOULARD, représentant du personnel du second degré et de vie scolaire.  
Joël FOUSSIER, représentant du personnel du second degré et de vie scolaire.  
Jorge SANCHEZ, représentant du personnel non enseignant.  
Martina BORTHABURU, représentante des parents d'élèves.  
Paula SCAGLIONE, représentante des parents d'élèves.  
Leila GOROSITO, représentante des parents d'élèves.  
Loïc MAGON – 1S, représentant des élèves.  
Gaston FABIANO – 5e, représentant des élèves.

**Ordre du jour :**

- 1.- Point sur les recrutements août 2017.**
- 2.- Diverses conventions : LLG/ADN-AEFE/France 24.**
- 3.- Point sur la Vie scolaire.**
- 4.- Propositions de calendriers scolaires 2018.**
- 5.- PE: Mise en place d'un comité de suivi.**
- 6.- PFCP 2018**
- 7.- Ouverture d'une spécialité en série L- Ouverture de LV3 Chinois.**
- 8.- Point sur la mise en place de la NES.**
- 9.- Questions diverses (50 ans du Lycée).**

L'ordre du jour est adopté.

### 1.- Point sur les recrutements août 2017.

Le Proviseur informe les membres des recrutements du mois d'août: **annexe 1.**

### 2.- Diverses conventions : LLG / ADN-AEFE / France 24.

Le Proviseur informe les membres du conseil, qu'il souhaite signer diverses conventions.

1<sup>ère</sup> convention avec l'établissement Louis Le Grand de Paris. Elle concerne les élèves qui viennent d'obtenir le baccalauréat. Les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études en France seront sélectionnés, puis accueillis en classe de Terminale S ou ES au LLG dès janvier de l'année suivante. Ils seront hébergés dans des familles jusqu'au mois de juin. Ce sera pour eux une préparation pour entrer en classe préparatoire en septembre. Cela évitera aux élèves de perdre du temps entre le moment d'obtention du baccalauréat (décembre de l'année N et l'entrée en classe préparatoire septembre N+1).

2<sup>ème</sup> convention - ADN-AEFE (Alexandra David-Néel). Ce dispositif est proposé aux élèves des classes de 2<sup>nde</sup> qui souhaitent passer un mois ou plus dans un établissement du réseau de l'AEFE ou un établissement en France. Le proviseur souhaite reconduire les échanges avec le lycée français de Porto (Portugal) et un ou deux lycées de Strasbourg (France). Il rappelle qu'en 2016, quatre élèves de 2<sup>nde</sup> ont participé à cet échange avec Porto et que cela a été très positif. Il propose aussi, s'il devait y avoir des demandes, de proposer des échanges avec d'autres établissements dans le monde.

3<sup>ème</sup> convention - France 24. Une convention a été signée avec France 24, afin que cette chaîne puisse être diffusée en Français au CDI. France 24 subventionne le matériel et le lycée contracte l'abonnement. La TV sera installée dans la petite salle, où les élèves qui le souhaitent, pourront visionner cette chaîne qui diffuse des informations en continu. Certaines émissions pourront aussi être visualisées par un groupe d'élèves ou des classes sous la responsabilité de leur professeur.

### 3.- Point sur la vie scolaire (**annexe 2**)

Le CPE rappelle les % des absences du 1<sup>er</sup> semestre, une focale est faite sur la semaine qui a précédé les congés de juillet.

Le tableau N°1, nous décrit le taux d'absentéisme par mois et en pourcentage du premier semestre. Il met en évidence le taux élevé du mois de juillet avec 17% alors que notre taux annuel d'absentéisme varie entre 4 et 5%.

Le tableau N°2 nous avons ajouté la courbe des absences du motif Voyage qui reste une variable importante d'absentéisme.

1. Nous pouvons constater 3 points importants. En effet, nous avons un taux élevé d'absentéisme pour les mois de février, juillet et d'août (en cours) du motif voyage. En effet, le mois de notre rentrée scolaire nous avons eu 4,4% des familles qui diffèrent la rentrée scolaire de leurs enfants.

2. Pour le mois juillet nous avons un taux important de familles qui anticipent leurs départs en vacances.

3. Nous avons actuellement pour le mois d'août un taux d'absentéisme "élevé", 1,3% sur 3% des familles qui décident de prolonger la période des vacances du mois de juillet.

En conclusion, à chaque fois que nous avons une période de vacance dans notre calendrier, les familles anticipent de partir avant (juillet) ou de différer le retour en classe (février et août).

#### **4.- Propositions de calendriers scolaires 2018.**

Le proviseur rappelle le texte et montre une étude faite depuis 2014 (*annexe 3-Proposition 1*). Il propose ensuite deux versions (*annexe 4-Proposition 2*). Après avoir travaillé à plusieurs reprises avec les représentants des parents, des personnels, du chef d'établissement de Martinez, du COCAC, il rappelle les arguments des uns et des autres. Ces versions seront présentées pour vote lors du CE du 24 août. Il rappelle néanmoins que c'est l'AEFE qui décidera au plus tard le 15 septembre.

#### **5.- PE : Mise en place d'un comité de suivi.**

Le proviseur rappelle que la rédaction du PE est quasiment terminée, et qu'il souhaite qu'un comité de suivi, représentant la diversité de la communauté éducative puisse être mis en place. Dans un premier temps il s'agit de réfléchir et de choisir les indicateurs de chaque action. Puis, dans un second temps, une réunion sera organisée chaque année pour vérifier les degrés d'atteinte des différents indicateurs. Un appel sera fait auprès des différents acteurs de notre établissement.

#### **6.- Plan de Formation Continue des Personnels 2018 : PFCP 2018 (*annexe 5*).**

Le proviseur présente les grandes lignes du PFCP 2018, ainsi que son échéancier probable (fin Octobre inscription des personnels sur le site de la FC de l'AEFE, puis, réunion de la cellule de Formation, afin de proposer les 32 stagiaires).

#### **7.- Projet d'ouverture de la spécialité « Droits et grands enjeux du monde contemporain » en série L.**

A la demande d'une élève, la Direction propose d'envisager l'ouverture de cette option en série L. Actuellement 7 élèves ont déjà émis le souhait de s'inscrire. Il est à noter que cette année il n'y a que 14 élèves en classe de 1L, il ne sera donc peut-être pas possible d'ouvrir toutes les spécialités.

La possibilité de débiter une nouvelle langue (chinois- Mandarin), sera donnée aux élèves de 2nde. Si les effectifs sont suffisants, ce serait un plus pour nos élèves. Les cours seront assurés par un professeur local suivant, bien évidemment les attendus du CECRL. Si cette option est mise en place, les élèves pourront la présenter au baccalauréat.

#### **8.- Mise en place de la NES.**

Depuis l'année 2014 la direction du lycée a présenté à la DGEGP, graduellement et dans les délais établis, la proposition des 4 filières : Literatura, Ciencias Sociales y Humanidades, Matemática y Física et Ciencias Naturales ainsi que le plan d'études du Cycle commun (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et la première année du Cycle orienté (2<sup>nde</sup>) qui ont été approuvés et mis en place graduellement aussi, à partir de 2015.

En 2016 l'harmonisation du plan d'études du système scolaire français et la NES en Première et Terminale s'est avérée difficile et une Commission ad-hoc formée par trois membres de la DGEGP et trois membres du lycée dont la direction s'est réunie 4 fois ce qui a abouti à l'obtention d'un certain nombre de dérogations pour le lycée contenues dans la Résolution 2606/MEGC/16, Disposition 54/DGEGP17.

A partir de 2017, la Direction du lycée travaille à la présentation du plan d'études et des programmes des deux dernières années du lycée d'après la résolution ci-dessus. La nouvelle proposition sera évaluée par l'inspection technico-pédagogique dans le cadre du parcours intégral de l'école élémentaire, du collège et du lycée compte tenu de la réforme présentée pour le niveau primaire.

#### **9.- Points divers présentés par le proviseur, qui informe :**

\* Qu'il souhaite mettre en place un comité d'organisation du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture du lycée (10 mars 2019). Il propose de réunir un petit groupe de personnes pour commencer à réfléchir à l'organisation de cet événement.

\* Qu'il souhaite que l'année prochaine, la désignation des représentants des parents se fasse par vote électronique. Ce procédé, accrédité par l'AEFE, offre toutes les garanties de fiabilité, d'anonymat et de sécurité. Fraternité salue cette incitative, l'Amicale semble favorable, mais prétend ne jamais avoir été informée et ne pas avoir donné son accord. Le Proviseur insiste sur le fait que cela a déjà été évoqué à plusieurs reprises lors de réunions régulières avec cette association. L'organisation des élections est sous la responsabilité du chef d'établissement.

- Le Proviseur-adjoint présente notre projet déjà bien avancé, d'équiper tous les élèves du collège de « Tablettes » dès la rentrée 2018. Ces tablettes seraient facturées aux familles pour une durée de 3 ou 4 ans. Elles seront la propriété de l'établissement, et ne doivent pas coûter aux familles, plus que les manuels scolaires, qui seront ainsi remplacés. Il s'en suit une discussion sur les possibilités de connections à la maison. Il reste encore certains points à préciser et attendons septembre pour décider. Il est à rappeler qu'actuellement les élèves du collège n'ont pas de manuels, ou alors sont obsolètes au regard de la réforme du collège.

#### **Points divers proposés par les délégués de parents de l'Amicale.**

Bien que ces points aient été communiqués très tardivement, le Proviseur accepte de les traiter. Il est à noter qu'une fois encore ces points ont été abordés la semaine précédente avec les représentants de deux associations.

#### **1/ Renforcement du niveau de maîtrise du français au collège.**

-Souhait d'une répartition des élèves dans les classes de collège qui tienne compte du niveau de maîtrise de la langue afin de faciliter le travail des enseignants.

**Trois objectifs :** mieux pallier les insuffisances et renforcer les acquisitions des élèves qui en ont besoin, garantir une meilleure progression de **tous** les élèves et enfin réduire les écarts de niveau de maîtrise avant l'entrée au lycée. L'idée est aussi de libérer l'enseignement au lycée (et même dès la 3<sup>ème</sup>) de ce nécessaire et permanent comblement de lacunes et permettre une meilleure entrée et progression dans l'apprentissage des techniques d'analyse, de réflexion, de synthèse tout en favorisant les aptitudes rédactionnelles

-Souhait d'un choix de thèmes d'AP de français adapté et concentré sur les lacunes pour les classes qui concentreraient les élèves les plus en difficulté en début de collège.

***Le Proviseur répond qu'il n'y aura pas de classe de niveau, tant qu'il sera au lycée. L'AP (Accompagnement et non Aide), mis en place de la réforme du collègue doit jouer ce rôle. Elle doit « coller » aux difficultés et aux potentiels de chacun. Il fait entièrement***

*confiance aux professeurs qui s'adaptent aux besoins des élèves qui sont en face d'eux. Il faut peut-être attendre un peu pour être dans l'efficacité optimale de cette nouvelle forme de travail.*

## **2/ Aide aux devoirs.**

-Souhait de voir proposer une activité périscolaire d'aide aux devoirs.

*Le Proviseur n'y voit pas d'inconvénient particulier, mais il ne faut pas oublier que nos élèves ont aussi besoin de certaines pauses scolaires. Le périscolaire est justement là pour ça. Mme Caro rappelle que cela avait déjà été proposé certaines années, mais que, par manque d'inscrits, cela n'avait pas été mis en place.*

*M. Fabiano, CPE, présente le dispositif d'Aide aux Devoirs proposé par les élèves de terminale.*

## **3/ Enseignement de Historia-Geografía.**

- Attention portée aux élèves non hispanophones -à leur arrivée- qui pourraient disposer d'un support de cours traduit en français (6, 5, 4ème)

-Harmonisation des programmes et neutralité

*Mme Caro dit que les programmes existent en français pour les classes de 6<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup>. Ils pourront être communiqués aux familles qui le demandent.*

*Un point sur la Neutralité est avancé. Ce point a déjà été évoqué à plusieurs reprises oralement, mais n'avait jamais fait l'objet d'une question écrite. Il est demandé au parent, si une rencontre a été faite avec le/la professeur/e. La réponse est non. Dans un premier temps il serait bon de se rencontrer, pour essayer de comprendre ce que l'on entend par Neutralité. M. Foussier insiste pour dire qu'il est important de connaître le contexte de l'utilisation de tel ou tel document qui semble induire des interrogations de la part de certains parents. Il serait sain qu'une fois pour toutes cette remarque puisse trouver une réponse.*

## **4/ Respect du temps d'instruction.**

Développement des informations relatives à l'orientation, la prévention saluée mais soucieux du respect des temps de cours au maximum au regard de notre calendrier déjà contenu.

Proposition : les proposer hors temps de cours mais avec une présence obligatoire si jugée opportune (fait dans le public en France).

*Dans la mesure du possible ces actions de prévention, d'information se déroulent dans le cadre de l'AP (classe de lycée), qui doit aussi servir à cela. Nous devons souvent nous adapter aux horaires des intervenants, souvent bénévoles. Ces actions font entièrement partie d'Education, qui n'est pas réservée uniquement aux connaissances. Le Proviseur rappelle que c'est l'Education Nationale et non plus l'instruction publique.*

## **5/ Enseignement de l'anglais.**

Souhait d'un niveau d'exigences académiques rehaussé sur toute la scolarité pour répondre aux attentes des publics de l'établissement liées aux impératifs professionnels et d'études d'aujourd'hui.

*Il y a là un malentendu entre les attendus en fin de scolarité B1/B2 au regard des programmes et les attentes de certains parents. Viser l'excellence est aussi notre projet, dans le cadre de nos horaires.*

## 6) SPE.

-Souhait d'une réouverture de la SPE Maths telle que présentée dans le système français. Elle constitue un élément essentiel à l'accès aux études d'ingénieur en France, et important pour de nombreuses Prépas aux Ecoles de Commerce.

-Souhait d'une consultation en Conseil d'établissement pour tout changement envisagé.

-Souhait d'ouverture de toutes les SPE offertes aux élèves avec indépendance du nombre d'inscrits.

***Le Proviseur répond une fois de plus, que si le nombre d'élève est suffisant le Spé Maths sera mise en place.***

***Non il n'y aura pas de mise en place des SPE quel que soit le nombre d'élèves.***

## 7) Option chinois

Démarche de l'établissement? Souhait d'un sondage chez les élèves de 3<sup>ème</sup> pour saisir le bien-fondé de celle-ci. La continuité jusqu'en Terminale est-elle garantie ?

***L'établissement a tout à fait le droit d'impulser une politique pédagogique (politique des langues), et bien évidemment si les élèves s'inscrivent en nombre suffisant cet enseignement sera poursuivi pour une présentation au baccalauréat.***

---